



Newsletter

de l'Association des Anciens Élèves



Bilan de la 142^{ème} Assemblée générale et fête annuelle

Le 142^{ème} anniversaire a eu lieu pour la première fois dans un restaurant, hors de la ville de Strasbourg. Nous avons opté pour une organisation différente. Il faut reconnaître que la fréquentation au repas a été moindre. En effet, se rendre hors de la ville n'est pas aisé quand on ne dispose pas d'un véhicule.

Comment concilier intérêts financiers et fréquentation ?

Depuis 10 ans, le bilan de l'organisation de notre fête est déficitaire. Le comité de l'Association des Anciens a donc fait le pari de trouver une formule nouvelle, tout en poursuivant notre mission, à savoir rassembler les anciens pensionnaires pour un moment festif. Avec l'ancienne formule de location de salle avec traiteur, nous comptons environ 130 convives. Hors de Strasbourg au restaurant, nous n'avons réuni que 90 personnes. Mais pour la première fois, nous avons fait un petit bénéfice, étant donné qu'au restaurant tout est compris (pas de frais de location, ni achats divers).

Une fête annuelle au restaurant sur l'Eurométropole ?

Il nous reste quelques mois pour trouver un restaurant sur Strasbourg et environs, suffisamment grand pour accueillir plus d'une centaine de convives. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant par l'envoi de la Gazette en début d'année prochaine, afin que nous puissions à nouveau réunir un maximum d'anciens à notre 143^{ème} assemblée générale avec son repas festif.

Avec votre soutien, par votre présence aux fêtes, vos dons annuels, le paiement de la cotisation annuelle (8 €), le comité de l'Association s'engage à poursuivre ses missions au service des anciens pensionnaires du Foyer de la Jeunesse Charles Frey.

Christian PFEIFFER
Président



L'Association et le Foyer de la Jeunesse

Nous pouvons évoquer les bonnes relations avec le Conseil d'Administration et la direction de l'établissement. Le comité de l'Association a été conviée aux festivités liées autour du départ de la directrice Fanny BASILLE. Ce fut un moment chaleureux. L'Association des Anciens lui a remis un cadeau de départ .

Une subvention annuelle

Nous remercions le Foyer de la Jeunesse Charles Frey pour l'octroi de la subvention annuelle de 600,- €

Permanence associative - Bureau des Associations

Une permanence est organisée tous les 1^{ers} mercredi du mois dans un bureau mis à disposition au Foyer Charles Frey.

Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse

Ce conseil est présidé depuis quelques années par Jean-Philippe MAURER, Vice-président du Conseil départemental. Le Président de l'AAE, Christian PFEIFFER participe régulièrement aux séances de ce conseil d'Administration.

Nomination

Pierre BOUAT a été nommé directeur du Foyer de la Jeunesse à compter du 1er mai 2019. Il succède à Mme Fanny BASILLE qui a quitté la région pour suivre son mari appelé à d'autres responsabilités.

Site Internet et réseaux sociaux

L'Association existe pleinement sur les réseaux sociaux grâce à son site Internet et ses pages Facebook.

Le coût de maintenance du site avec l'hébergement (serveur haute disponibilité-renouvellement du nom de domaine) représente une dépense annuelle de 360,- €. L'animation du site, ainsi que toutes les publications (Gazette, Newsletter, toute communication) est faite par le Président . Les statistiques nous permettent d'annoncer une moyenne de 5 à 6 visites du site internet par jour. Certaines visites donnent lieu à des échanges

écrits voire des rencontres avec le Président (Interviews avec des étudiants , etc).

Ainsi, une récente enquête universitaire réalisée par deux étudiantes a été réalisée avec quelques anciens pensionnaires qui ont bien voulu dévoiler leur vécu d'enfant placé.

L'Association vous livrera ultérieurement les résultats de cette enquête sur le site Internet de l'Association à l'adresse suivante: <http://www.aecharlesfrey.org>

Quelques chiffres de la fête annuelle 2019

• Recettes : 3201,00 €

Repas	2199, €
Dons pour la fête	455, €
Tombola	547, €

• Dépenses : 2622,37 €

Achat lot pour la tombola	168,87 €
Pourboire personnel de salle	30,00€
Indemnité animation	200,00 €
Facture des repas restaurant	2223,50 €

Bilan final

- 3201 € de recettes
- 2622,37 de dépenses soit un résultat positif de 578,63 €

Le prix de revient p/personne du repas est de **31,98 €** . L'Association avait fixé à **28,-€** p/personne le prix du repas avec les boissons comprises.

L' Association en chiffres

Nombre d'abonnés à la Gazette :	435 envois postaux
Nombre de cotisants 2018 :	72 personnes
Nombre de membres Facebook :	476 membres

Appel à cotisation et dons

COTISATION ANNUELLE : 8,00 €

- Je verse ma cotisation annuelle : _____ €
- Je verse un don déductible des impôts :
(de l'Impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable).
Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Montant : _____ €

Prénom Nom, _____

Adresse : _____

Localité : _____

Tél. : _____

Coupon à renvoyer avec votre chèque à
Ass. des Anciens Elèves du Foyer Charles Frey
24, rue de Douillac - 67610 LA WANTZENAU

Une cotisation majorée

Lors de l'assemblée générale du 10 mars 2019, à la demande de nombreux membres , une augmentation de la cotisation a été votée.

A partir de ce jour, elle passera de 5 € à 8 € .

Randonnée et pique-nique

L' Association des Anciens Elèves organise
le samedi 3 août 2019 (départ 10h15)
une sortie familiale à Walscheid-Chapelle St.Léon.

Le circuit :

Etang de Walscheid-Hohwalsplatz-Chapelle St. Léon.
Difficulté moyenne - distance 10km.

Repas : tiré du sac

Rendez-vous au plan d'eau-sortie Sitifort Walscheid.

Annulation en cas de pluie

Inscriptions :

Dominique BALZINGER, notre guide au	06 03 38 84 07
Christian PFEIFFER	07 86 64 10 91